

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 22 Février 2022

CO 403 DE

Nombre de
Conseillers

En exercice : ..95

Présents : ..71

Votants : ..83

Etaient présents : BONNET Dominique (Président), DEPIERRE Valérie, CHOULOT Alain, CETRE Michel, BAUD Jean Baptiste, LAUBIER Bernard, LAMBERT Véronique, REGALDI Sylvie, CETRE Jean François, FORET Clément (Vices-Présidents), LECOQ Yves, BUGADA Catherine, CHUARD Valentin, BOUDRY Jeanne, MARTI François, TONNAIRE Sandrine, MARCELIN Antoine, MAIRE Serge, VILLALONGA Patrice, LAMY Bénédicte, MOREL Denis, DELBROUCQ Denis, MASSON Laurent, COLIN Christian, RIGAUD Hervé, BERTHOD Claude, TOURNEUR Eric, CHAUVIN Roger, GAVAT William, PERRARD Laurent, ROBERT Bruno, BRUNEL Bernard, LEGLISE Pascal, PETITGUYOT Jean Pierre, FEVRE Michel, GROS Roger, PERRIN François, GAVAT Alain, DOS SANTOS Laetitia, DROGREY Pascal, BERTOCCHI Daniel, GAGNEUR Raphaël, DE BRISIS Jean, BUYS Nelly, LEROY Pierre, GAHIER Dominique, GIRARD Colette, LETONDOR Jean Luc, PERRARD Florent, BERODIER Florence, MORBOIS Christelle, BERTHOD BLANC Aurélien, CATHENOZ Catherine, JOURD'HUI André, SOUDAGNE Marie Madeleine, JACQUES Sébastien, REYNAUD Armande, SEIGLE FERRAND Antoine, CHAILLON Roland, ROMANET Claude, BEAUPOIL Jean Luc, TRONCHET Guy, MONTEVECCHIO Patrick, BERNARD René, GENIN Marcelle, BOHEME Catherine, SUSSOT Florence, DORBON Henri, PASTEUR Cyrille, WESTERVELD Dinand, ONCLE Bernard,

Pouvoirs transmis à des Conseillers : VIONNET André pouvoir à ROBERT Bruno, RENAUD Jean Marie à ROMANET Claude, PETIGNY Loïc à BUGADA Catherine, BRIOT GAIDOZ Cécile à DEPIERRE Valérie, POULET Gilles à LECOQ Yves, PINGAT Martine à MARTI François, DUQUET Jean Pierre à RIGAUD Hervé, BENETRUY Sylvain à CASTELLA Damien, GAILLARD Jean François à BONNET Dominique, BOUILLET Françoise à FORET Clément, MARTINS Serge à GENIN Marcelle, FLEURY Michèle à CETRE Michel,

Pouvoirs transmis à des Suppléants :

Etaient Excusés : DECOTE Yves, ARNAUD Gérard,

Etaient absents : VIENNET Rémy, HERNARD Stéphane, BERTHELIER Roland, BRENAUX Denis, PAQUIEZ Valérie, LANIESSE Michel, CASTELLA Damien, PROST JACQUOT Claire, YANARDAG Mikael, RIGOULET Serge,

Secrétaire de séance : Florence SUSSOT

Convocation faite le : 15 Février 2022

Objet : Viabilisation électrique de la ZAE Velours 4 – Devis ENEDIS

VU la volonté pour la CCAPS d'aménager la nouvelle ZAE Velours 4 sur la commune de Poligny ;

VU la nécessité de prévoir au sein des travaux de viabilisation le raccordement au réseau public de distribution d'électricité ;

VU la proposition de raccordement électrique N°DC23/037038/001003 en date du 14/01/2022 faisant suite à plusieurs réunions de travail avec les services d'ENEDIS ;

VU le montant total des travaux de raccordement (Réseau HTA + Poste HTA/BT) d'un montant total de 61 085,37 € HT avant réfaction ;

VU la réfaction tarifaire de 40% appliquée par ENEDIS dans le cadre de nouveaux raccordements au réseau public de distribution d'électricité, soit 24 434,15 € dans le cadre de cette proposition ;

VU le montant définitif pour la CCAPS de cette proposition technique et financière après réfaction, soit 36 651,23 € HT, soit 43 981,48 € TTC,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

1/ Approuve la proposition ENEDIS de raccordement électrique N°DC23/037038/001003 en date du 14/01/2022 dans le cadre des travaux de viabilisation de la nouvelle ZAE Velours 4 à Poligny pour un montant total de 43 981,48 € TTC ;

2/ Autorise M. le Président, ou son représentant, à signer toutes pièces afférentes à cette décision et notamment la proposition technique et financière relative.

Poligny, les an, mois et jour que dessus
Pour copie certifiée conforme à l'original

Le Président

Dominique BONNET

